Mobilités en 2022-23

ISEP FRANCE

Université de Lille

Direction Mobilités internationales

ISEP

Vous pouvez partir un semestre

ou une année complète avec ISEP

International Student Exchange Program

ISEP

1. Qu'est-ce que le réseau ISEP ?

International Student Exchange Program

- C'est un réseau international
- Il fonctionne par réciprocité des échanges : un.e étudiant.e étranger/ère qui arrive à Lille permet à un.e étudiant.e de l'Université de Lille de partir **dans l' établissement étranger de son choix**
- Il est ouvert à **toutes les composantes de l'Université de Lille**

2. Les universités du réseau

- Le réseau comprend **300 établissements** d'enseignement supérieur sélectionnés par ISEP pour la qualité de leur enseignement et de leur accueil dont **145 universités** partenaires aux **États-Unis,** qui est la destination privilégiée de l'Université de Lille.

- Il permet l'exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil.

- L'étudiant.e de Lille doit cependant s'acquitter :

  - des frais d'inscription **à l'Université de Lille**
  - des frais de repas et de logement pour la durée de son séjour
  - des frais de dossier et d'assurance santé (moins chère que le coût des soins de santé aux États-Unis !)

3. L'expérience universitaire

- Suivre les enseignements d'un établissement participant au programme pendant **un semestre (1er ou 2nd semestre) ou une année complète**

- Établir un contrat d'études signé par :

  - l'étudiant.e
  - l'enseignant.e référent.e de la composante d'origine à Lille
  - l'enseignant.e référent.e de l'université d'accueil

- Valider les examens dans l'université d'accueil. Ceux-ci donnent droit à des crédits qui seront convertis en ECTS à Lille afin de valider le semestre ou l'année

- Intégrer la mobilité dans un projet d'études à long terme et valoriser le CV, candidater au label international de l'Université de Lille

- Bénéficier d'une expérience universitaire dans un esprit d'échange interculturel

Université de Lille
Direction Mobilités internationales

LES ÉTAPES POUR SE DÉCIDER

1. Je réfléchis à mon projet de mobilité.

2. Je fais acte de candidature pour la pré-sélection.

3. Si je suis retenu.e, je constitue un dossier de candidature pour mon placement définitif.

ISEP

1. Je réfléchis à mon projet de mobilité

a. Je réfléchis à mon engagement (mobilité annulée = place perdue !)

b. Je réfléchis au budget : le coût de la mobilité à l'étranger

c. Je réfléchis au budget : les aides financières de l'UdL

a. Je réfléchis à mon engagement

- Il faut un dossier universitaire correct.

Mes résultats universitaires et mon niveau en anglais sont-ils suffisants ?

- Mon budget me permettra-il de partir ?

- Si je suis sélectionné.e, un abandon tardif empêche un.e autre étudiant.e de Lille de profiter de l'échange.

b. Je réfléchis au budget : le coût du programme

S'acquitter des frais de mobilité à l'Université de Lille, **AVANT LE DÉPART**

COÛT : 5500 € pour une année de mobilité (payables en plusieurs fois)

Cette somme de 5500 € pour 10 mois (ou 2750 € pour un semestre) comprend :

- les frais d'études (bien moins élevés que ceux appliqués aux étudiant.e.s américain.e.s)
- les services de base normalement dispensés aux étudiant.e.s de l'institution d'accueil (ex : accès aux installations sportives, aux organisations d'étudiant.e.s, aux activités récréatives, etc.)
- l'hébergement pour la durée de l'échange, les repas en pension complète, ou une allocation pour couvrir les frais de repas
- l'accueil, l'orientation et les conseils en vue de l'inscription à des cours appropriés

<u>Important</u> : Les frais de dossier ISEP :

- inscription au TOEFL : 210€
- frais de placement : 550€
- frais de séjour : 5500€ pour une année
- frais de voyage (billets, visa)
- assurance médicale ISEP : 80€ par mois

sont à la charge de l'étudiant.e.

Mais…

Université de Lille — Direction Mobilités internationales

c. Je réfléchis au budget : les aides financières disponibles

Boursiers/ères : maintien de la bourse du CROUS pendant la mobilité.

- Aide à la Mobilité Internationale de l'État (AMI)

Pour les **boursiers/ères** sur critères sociaux du **CROUS** :
- **400€ par mois entier**
Financement de **2 à 9 mois** (fractionnable sur tout le cursus universitaire)

- Bourse régionale de mobilité MERMOZ

Quotient familial inférieur à 30 000€ :
- 92,40€ max. par semaine (dégressif en fonction du quotient familial)
Financement de **4 à 26 semaines** (1 fois dans tout le cursus universitaire)
Simulation possible sur le site du Conseil Régional

Ces aides financières peuvent être cumulables entre elles.

Après avoir fait l'étape 1 pour la pré-sélection, la demande d'aide financière (étape 2) est à réaliser avant le 31/05 via l'application « Partir à l'étranger » de l'ENT. Une commission d'attribution des aides financières est chargée de notifier les étudiant.e.s par mail courant juin.

ISEP

Université de Lille
Direction Mobilités internationales

c. Je réfléchis au budget : les aides financières disponibles

Boursiers/ères : maintien de la bourse du CROUS pendant la mobilité.

Erasmus+

- Bourse Erasmus+ hors-Europe

Nouveau dispositif de l'Agence Erasmus :
- de **310€** à **700€** selon la destination (700€ pour les États-Unis)
Financement de **2 à 12 mois** (fractionnable sur un cycle d'études)

Cette aide financière n'est pas cumulable avec les deux précédentes.

Après avoir fait l'étape 1 pour la pré-sélection, la demande d'aide financière (étape 2) est à réaliser avant le 31/05 via l'application « Partir à l'étranger » de l'ENT. Une commission d'attribution des aides financières est chargée de notifier les étudiant.e.s par mail courant juin.

ISEP

2. Je fais acte de candidature pour la pré-sélection

Université de Lille

Direction Mobilités internationales

1ère étape

Constitution du dossier de demande :

Sur l'ENT, via l'application « Partir à l'étranger ».

Redirection vers le portail « MoveON » (un seul portail pour toute la mobilité) où il faudra compléter la première étape du dossier de demande de mobilité en ligne (voir Méthodologie) et y télécharger les pièces justificatives :

- Copie des relevés de notes des deux semestres précédents (**avec note d'anglais surlignée pour les non-anglicistes**)
- Niveau linguistique (une certification officielle ou un test en langue validé par le CRL)
- Lettre de motivation en anglais
- Certificat de scolarité 2021-2022
- Liste des cours prévus dans les universités partenaires (learning agreement – contrat d'études)

Enregistrer le dossier PDF et l'envoyer par e-mail avec tous les documents (Full application PDF) à la Direction mobilités internationales :

isep@univ-lille.fr

au plus tard le jeudi 21 octobre 2021 avant 17h

ISEP

Université de Lille
Direction Mobilités internationales

Décision de la Commission ISEP début novembre 2021:

- Classement des dossiers **des étudiant.e.s éligibles** par la commission

- Examen des dossiers éligibles et établissement d'une liste principale et d'une liste complémentaire en cas de désistements.

Critères principaux de pré-sélection :

- Une bonne moyenne générale obtenue l'année ou les années précédentes.

- Une bonne moyenne en anglais obtenue l'année ou les années précédentes.

- Un projet d'études qui justifie le projet de mobilité (cours cohérents)

ISEP

2ème étape

Certification en langues

Le classement de la commission peut être conditionné à l'obtention d'une certification en langue, exigée par **les universités d'accueil** (le TOEFL, obligatoire, pour les pays anglophones notamment) ou d'un engagement de la composante à inscrire l'étudiant.e candidatant durant la L3 à un Master (lettre du responsable de formation du Master).

Important : consultez impérativement votre courrier électronique dès la semaine du 1er novembre 2021 pour les résultats de la pré-sélection, la confirmation de votre participation au programme et l'inscription au TOEFL doit avoir lieu au plus tard le 12 novembre.

ATTENTION : Préparation au TOEFL

L'Université de Lille dispose de ressources permettant un meilleur accompagnement des étudiant.e.s sélectionné.e.s pour un échange avec les États-Unis qui ont besoin de passer le TOEFL.

Les étudiant.e.s pré-sélectionné.e.s seront contacté.e.s dès la confirmation de leur pré-sélection afin de pouvoir bénéficier du MOOC gratuit et des ressources TOEFL proposées par l'Université de Lille.

3. Si je suis retenu.e :

Je constitue mon dossier de candidature pour mon placement.

- Établissement du dossier de candidature avec l'aide de la coordinatrice ISEP et de l'enseignant.e référent.e du département d'études à Lille
- Contact avec la **Direction mobilités internationales** :

  isep@univ-lille.fr pour les démarches administratives et pour les aides financières
- Coordinatrice du programme ISEP :

  lucie.de-carvalho@univ-lille.fr

Possibilité de candidater à d'autres programmes en cas de non-sélection (Erasmus, conventions, etc.) dont la date est plus éloignée.

Liens utiles :

Site d'ISEP :
www.isep.org

Page ISEP de l'UdL (où se trouve ce PPT !) :
https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/etudier-a-letranger/isep-international-student-exchange-program/

Bourses de mobilité de l'UdL :
https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/preparer-et-financer-ma-mobilite/

Référents Relations internationales :
https://international.univ-lille.fr/international/contact/contacts-relations-internationales/

Cité scientifique
Bâtiment A3
F-59655 Villeneuve d’Ascq Cedex
T. +33 0 00 00 00 00
www.univ-lille.fr